

Règles d'éthique professionnelle dans le contexte international – Mise en œuvre en Suisse

Au niveau international, ce sont les International Standard-Setting Boards qui définissent les normes généralement reconnues, ce avec le soutien de l'International Federation of Accountants (IFAC), néanmoins en toute indépendance dans leur travail. L'IESBA (International Ethics Standards Board for Accountants), l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board) et l'IPSASB (International Public Sector Accounting Standards Board) font partie de ces comités de normalisation.

En sa qualité de membre de l'IFAC, EXPERTsuisse applique les normes de l'IESBA et de l'IAASB (c'est-à-dire ISA, ISAE, ISRE) dans le respect des dispositions légales suisses, d'autres exigences légales et des impératifs de la profession en Suisse.

La Wirtschaftsprüferkammer (Chambre des experts-comptables) en Allemagne s'est chargée de la traduction du code IESBA actuel en allemand, avec le soutien d'EXPERTsuisse. Cette version allemande de l'ouvrage de référence est à la disposition des membres sur le site d'EXPERTsuisse.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [IFAC Code of Ethics – version français – édition 2018](#)
- [News technique – Règles d'éthique professionnelle dans le contexte international – mise en œuvre en Suisse 18 mai 2020](#)